cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sophie-Anne Thibault-Cloutier
https://www.cadre21.org/membres/cabd5a55fcffdc1e0d065ab4

Date d'obtention : 2024-08-13 16:58:20

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Qu'elle vise à protéger les adolescents de toute forme de violence, d'intimidation et à aider les milieux scolaires, les corps policiers ainsi que le DPCP afin de faciliter la démarche et établir le cadre clair et précis de chacun.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle me permet d'avoir un protocole clair à respecter et à connaître mes tâches lors de situation SEXTO tout en connaissant les lois à respecter. Elle me permet également de savoir qu'on ne doit pas questionner l'instigateur mais seulement l'informer qu'une démarche est entamé.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ferai bien attention de les rencontrer chacun individuellement et de leur mentionner qu'ils ne doivent plus parler de la situation à personne, que le corps policier va s'occuper du reste. Je vais également faire attention de ne pas teinter mon intervention de mon opinion personnelle de la situation.